

Harcelés, menacés, deux mois sans salaire,

Dénonçons le contrat SEPUR

Usagers solidaires avec les  éboueurs

Collectif **C**itoyen de **S**outien aux **É**boueurs du **S**OM

ccses.fr

Depuis le 1^{er} novembre 2018 la société SEPUR a repris le marché de la collecte des ordures dans les 17 communes du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères (SIOM) de la vallée de Chevreuse.

Le choix de ce nouveau prestataire, notoirement abonné aux conflits sociaux et aux contentieux juridiques, a eu immédiatement pour conséquences la précarisation des 80 éboueurs historiques du SIOM, et une forte dégradation du service de la collecte. Pendant les deux premiers mois, pour forcer les éboueurs à signer ses nouveaux contrats impliquant notamment de fortes baisses de salaire, SEPUR les a privés de travail en faisant effectuer les collectes par des intérimaires.

Aujourd'hui, contrairement à ce que vous pourrez lire dans certains bulletins municipaux, rien n'est réglé pour les éboueurs du SIOM !

En janvier dernier, le président du SIOM prétendait avoir obtenu de SEPUR le maintien des salaires et la protection des emplois « dans la durée ». Pourtant aujourd'hui, les éboueurs ne bénéficient toujours d'aucun contrat leur garantissant ces emplois et rémunérations, et sont l'objet d'un harcèlement permanent et de retenues de salaire arbitraires de la part de leur nouvel employeur. En toute illégalité, deux salariés en accident du travail n'ont toujours pas été repris par SEPUR et sont sans indemnités. Et des dysfonctionnements multiples continuent d'être observés régulièrement dans les collectes.

Les procédures de licenciement ont commencé

Ces derniers jours, la pression est montée d'un cran, avec l'annonce du licenciement d'un éboueur pour faute grave (pour des posts sur Facebook), et des menaces imminentes sur leur délégué syndical, convoqué à un entretien en vue de sanctions disciplinaires et d'un « éventuel » licenciement.

Tout ceci n'est pas une surprise

Depuis le début de ce conflit, l'objectif avoué des dirigeants de SEPUR est de se débarrasser des anciens éboueurs, pour les remplacer par des intérimaires sous-payés. Si les citoyens ne réagissent pas, ils parviendront bientôt à leurs fins, avec la complicité de certains élus aux commandes du SIOM, qui nient les problèmes et multiplient en ce moment les intox et les calomnies à l'encontre des éboueurs.

Le Collectif Citoyen de Soutien aux Eboueurs du SIOM appelle à se mobiliser :

- pour dénoncer ces pratiques de harcèlement
- pour le paiement de tous les arriérés de salaires et la reprise par SEPUR de tous les anciens salariés, conformément à ses obligations
- pour le refus de tout licenciement
- pour que les élus des communes assument leurs responsabilités et étudient la dénonciation du contrat SEPUR

**Pour soutenir les éboueurs du SIOM et exiger un service public de qualité,
rejoignez le mouvement de solidarité citoyenne**

En signant la pétition demandant
la dénonciation du contrat avec SEPUR

En aidant financièrement les éboueurs
Collecte Leetchi

Sur notre site : www.ccses.fr
retrouvez pétition, collecte et actualités



Pour contacter le collectif : contacts@ccses.fr